



*Le Président*

**Assemblée Générale du lundi 17 juin 2013**  
**Procès-verbal**

**Présents** : Christian Binet, Raoul Cantarel (AFDETS), Didier Champalle, Michel Labrousse (FNASCEE), Bruno Godart (IFSTTAR), Patrick Guiraud, Francisque Guyon, Thierry Loubière (commissaire aux comptes), Paul Razel, Noël Richet, Hubert Roux, Christian Tridon (FNTP).

**Représentés** : Joseph Abdo, Jean Chapon, Bernard Cliche, Jean Coudroy, Michel Delhommez, Jean-Pierre Duport, Olivier Garrigue (FRTP Ile-de-France), Benoît Guénat, Dominique Irastorza-Barbet, Jocelyne Jacob (AFGC), Xavier Lasserre, Jean-Pierre Maillant, Jean-Marie Mangeot, Serge Montens, André Montès, Yvon Person, Robert Rouzeau, Isabelle Schillewaert-Sacquet (RAZEL-BEC), Daniel Tardy.

Christian Binet, président, ouvre la séance.

Il constate, après examen de la feuille de présence, que 31 membres sont présents ou représentés en raison des pouvoirs qui lui sont parvenus ainsi qu'aux présents. Le nombre des adhérents à jour de leur cotisation 2012 s'élevant à 47 personnes physiques et 21 personnes morales, le quorum d'un quart prévu par les statuts est dépassé. L'assemblée générale d'ASCO-TP peut donc délibérer selon l'ordre du jour adressé aux adhérents avec la convocation.

Il remercie de leur participation tous les membres présents et donne la liste des personnes excusées dont la bienveillance pour l'association ne se dément pas.

Il fait lecture de l'ordre du jour :

- 1) - **Rapport moral 2012 du Président** ;
- 2) - **Rapport financier 2012 du Trésorier** ;
- 3) - **Rapport du Commissaire aux comptes** ;
- 4) - **Approbation des comptes** ;
- 5) - **Fixation des cotisations pour 2014** ;
- 6) - **Vote des différentes résolutions** ;
- 7) - **Communication du Président sur l'actualité de l'association (conventions, activités, fréquentation du site, projets...)** ;
- 8) - **Questions diverses / débat.**

Tous les documents supports de cette assemblée étaient consultables et/ou chargeables à l'adresse :

<http://www.asco-tp.fr/download/AG-130617/>

L'ordre du jour est ensuite abordé.



### 1) - Rapport moral du président sur l'année 2012

Il donne lecture de son rapport joint en annexe. Aucune remarque particulière n'est faite sur ce document qui obtient l'approbation des membres présents.

### 2) - Rapport financier du président sur l'année 2012

Christian Binet et Noël Richet donnent lecture du rapport financier joint en annexe. Le résultat de l'exercice est négatif et s'élève à -12 139 €. Il peut être absorbé par les réserves de l'association. Devant l'importance de la location immobilière, il est prévu d'occuper un bureau de moindre surface à compter du mois de juillet 2013.

### 3) - Rapport du commissaire aux comptes sur l'année 2012

Les comptes établis par l'expert-comptable ont été vérifiés par le commissaire au compte. Le rapport du Commissaire aux comptes, montre une gestion saine et rigoureuse d'Asco-TP.

Compte tenu du contexte financier et de ses bonnes relations avec Asco-TP, Monsieur Loubière accepte sur la demande du Conseil d'Administration de mettre fin à titre exceptionnel à son mandat de commissaire aux comptes. Cependant si l'association était amenée pour des raisons réglementaires ou à la demande des contributeurs financiers à redemander la présence d'un commissaire aux comptes, cette mission serait de nouveau confiée à Monsieur Thierry Loubière.

### 4) - Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés par la totalité des présents ou représentés.

### 5) - Fixation des cotisations pour 2014

Le Conseil d'Administration propose de reconduire pour 2014 les cotisations de 2013.

Personne physique : membre actif, 30 € / membre bienfaiteur, au moins 75 € / élève ou étudiant de moins de 25 ans, gratuit sur présentation d'un justificatif

Personne morale : membre actif et établissement de l'enseignement supérieur, 600 € / membre bienfaiteur, au moins 1 500 € / Association ou établissement scolaire du second degré, 200 €

### 6) - Vote des résolutions

Les 5 résolutions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité

#### Première résolution

Ayant entendu le rapport du président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année écoulée.

#### Deuxième résolution

Ayant entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée et les comptes de l'année 2012.



**Troisième résolution**

Ayant entendu les différents rapports sur les comptes de l'association, l'assemblée générale prend note du déficit 2012 qui sera imputé dans le report à nouveau.

**Quatrième résolution**

Pour les cotisations des membres de l'association, l'Assemblée ratifie la proposition du Conseil d'Administration de reconduire pour 2014 les cotisations fixées en 2013.

**Cinquième résolution**

Les mandats de Mr Thierry LOUBIERE en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Henri Paul GALIBERT en qualité de commissaire aux comptes suppléant, ne sont pas renouvelés pour les comptes 2013.

**7) - Communication du Président sur l'actualité de l'association (conventions, activités, fréquentation du site, projets...)**

Le président insiste particulièrement sur 4 aspects de l'actualité :

- l'évolution du site (y compris les espaces dédiés) et la croissance de sa fréquentation ;
- l'état d'avancement du projet « Pack Ressources LGV » et de son financement ;
- les relations avec les associations, divers organismes professionnels et l'éducation nationale ;
- La reprise de la diffusion de la lettre papier.

**8) - Questions diverses / débat**

L'association se doit d'afficher un dynamisme. Un plan d'action doit être mené auprès des personnes physiques et morales pour en augmenter le nombre et ainsi le montant global des cotisations.

-----

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la séance est levée vers 17h30

Le président

**Signé**

Christian Binet